

# MENTION

## COMPLEMENTAIRE (NIVEAU IV)

### ACCUEIL RÉCEPTION

**M.C. sous contrat d'apprentissage - Diplôme d'État en 1 an**

*La Faculté des métiers de Cannes, gérée par la Ville de Cannes en partenariat avec le Conseil régional de Provence Alpes-Côte-d'Azur, prépare à ce diplôme d'État par la voie de l'apprentissage.*

*Ce diplôme vous permettra de devenir un professionnel de l'accueil et d'intégrer un secteur en expansion.*

#### EMPLOIS CONCERNÉS

- Agent de réservation
- Réceptionniste

#### MISSIONS EN ENTREPRISE

- Accueil et renseignement des clients français et étrangers
- Vente des prestations de l'hôtel
- Gestion des réservations et de la facturation
- Traitement du dossier client, de la réservation au suivi du départ
- Utilisation des systèmes informatiques hôteliers et des outils de communication

#### ENTREPRISES

Palaces, hôtels indépendants, chaînes hôtelières et résidences hôtelières. Sur la région de Cannes, un certain nombre de postes pourront être proposés dans l'un des groupes nationaux ou internationaux les plus renommés de la Côte-d'Azur

#### COMPÉTENCES ET APTITUDES

- Être dynamique, réactif et créatif
- Avoir le goût de l'accueil et le sens de la vente
- Maîtriser les langues étrangères
- Souhaiter s'investir dans un métier de service
- Aimer répondre aux besoins d'une clientèle exigeante
- Être organisé et rigoureux
- Cette activité vous amènera à travailler certains week-ends et jours fériés

#### ÉPREUVES D'EXAMEN

Épreuves	Durée	Mode	Coef	Forme
Pratique professionnelle "Accueil-Réception" en français, anglais et langue vivante étrangère 2	50 min	Ponctuelle	5	Pratique et orale
Étude d'une situation professionnelle	3 h	Ponctuelle	3	Écrit
Évaluation des activités en milieu professionnel et Communication	20 min	Ponctuelle	2	Orale

#### CONDITION D'ACCÈS

- Avoir moins de 26 ans
- Être titulaire d'un baccalauréat
- Avoir une bonne maîtrise de l'anglais, une seconde langue étrangère est souhaitée
- Le dossier d'inscription et le contrat d'apprentissage sont à retirer à la Faculté des métiers ou à télécharger sur le site <http://facultedesmetiers.cannes.com>
- Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise (la Faculté des métiers peut proposer la mise en relation de l'apprenti avec une entreprise partenaire)
- L'inscription n'est effective qu'à réception du contrat d'apprentissage par la Faculté des métiers qui y appose son visa

#### CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- L'employeur s'engage à dispenser une formation rémunérée conduisant à l'acquisition d'une qualification professionnelle.
- Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail à durée déterminée (régi par le code du travail) donnant le statut de salarié de l'entreprise (rémunération : % du SMIC calculé en fonction de votre âge)
- Rythme d'alternance : 2 jours CFA / 3 jours entreprise (pouvant varier selon la demande de l'entreprise)
- 400 heures de formation

#### FORMATION À LA FACULTÉ DES MÉTIERS

- Matières professionnelles : techniques hôtelières, techniques d'accueil, informatique
- Matières générales : anglais, LV2, communication professionnelle



#### FACULTÉ DES MÉTIERS

54-56 rue de Cannes - 06150 Cannes La Bocca • Tél. : 04 93 90 43 53 - Fax : 04 93 48 38 78  
mail : [contactcfa@ville-cannes.fr](mailto:contactcfa@ville-cannes.fr) • <http://facultedesmetiers.cannes.com>



La Région avec les CFA à l'heure du développement durable

